



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 3 Décembre 2018

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel – Mme PERI Jeanne (CD)

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- U6 à U9

RAPPEL DES PLATEAUX N°9 du Samedi 8 Décembre 2018

Centre de Balagne :

Club organisateur : STA REPARATA

Stade : STA REPARATA

Centre de Bastia 1 :

Club organisateur : EC.BASTIA

Stade : ERBAJOLO

Centre de Bastia 2 :

Club organisateur : FC COSTA VERDE

Stade : MORIANI

**MISE EN PLACE DU PLATEAU du Plateau de NOEL du Dimanche
16 Décembre 2018**

U6 / U7 : de 10h à 11h30

U8 / U9 : de 11h30 à 13h30

Centre de Balagne :

Club organisateur : FC BALAGNE

Stade de CALVI

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

Prochains Plateaux Samedi 12 Janvier 2019

2- U10 / U11

RAPPEL DES PLATEAUX N°10 du Samedi 8 Décembre 2018

Centre de BALAGNE :
Club organisateur : FC BALAGNE
Stade de STA REPARATA

Centre de Bastia B :
Club organisateur : EF.BASTIA
Stade F.MONTI à BIGUGLIA

Centre Bastia C :
Club organisateur : FC BORGIO
Stade de BORGIO

Centre de Bastia D :
Club organisateur : GALLIA.C.LUCCIANA
Stade de LUCCIANA

MISE EN PLACE DU PLATEAU de NOËL du Samedi 15 Décembre 2018

U10 / U11 : de 10h à 13h30

Centre de Balagne :
Club organisateur : FC BALAGNE
Stade de CALVI

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

Prochains Plateaux Le Samedi 12 Janvier 2019

3 – ORGANISATION PLATEAUX

Les clubs qui souhaitent organiser des plateaux de Septembre 2018 à Avril 2019 sont priés de faire retour du planning avec la mention, en face de la date choisie, U6 / U9 ou U10 / U11.

4 - RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2018 / 2019 seront programmés le samedi matin de 10h à 13h.

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier) ;

En cas d'infraction du règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés d'une amende de 150 euros.

Arbitrage obligatoire en U11 sous peine d'amende.

La fiche « responsable plateau » U6 / U9 et U10 / U11 est à retourner à la Commission avant le 8 octobre 2018. Une amende de 25 euros par semaine de retard sera appliquée à compter de cette date.

5 - CALENDRIER 2018 / 2019

VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT DU MARDI 23 OCTOBRE AU LUNDI 05 NOVEMBRE 2018

- 10 - Samedi 08 Décembre 2018
- 11 - Samedi 15 Décembre 2018

VACANCES SCOLAIRES DE LA NOËL DU SAMEDI 22 DECEMBRE 2017 AU LUNDI 07 JANVIER 2019

- 12 - Samedi 12 Janvier 2019
- 13 - Samedi 19 Janvier 2019
- 14 - Samedi 26 Janvier 2019
- 15 - Samedi 02 Février 2019
- 16 - Samedi 09 Février 2019
- 17 - Samedi 16 Février 2019

**VACANCES SCOLAIRES D'HIVER DU SAMEDI 23 FEVRIER AU LUNDI 11 MARS
2019**

- 18** - Samedi 16 Mars 2019
- 19** - Samedi 23 Mars 2019 (**Rattrapage**)
- 20** - Samedi 30 Mars 2019 (**Rattrapage**)
- 21** - Samedi 06 Avril 2019 (**Rattrapage**)
- 22** - Samedi 13 Avril 2019 (**Rattrapage**)

**VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS DU SAMEDI 20 AVRIL AU LUNDI 06 MAI
2019**